

Date :

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Responsable de Cellule

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Mécanicien - Chauffeur

Grade et filière	Adjoint technique / technique
------------------	-------------------------------

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique :

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Des Services techniques territorialisés	Gestion et Maintenance des Matériels et Engins	Antenne Transport et Maintenance Véhicules de Liaison	53 bis rue de la Préfecture	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Tous services et toutes directions

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? NON

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? NON

B) Relations externes

- Clients internes
- Fournisseurs
- Élus
- Personnalités en relation avec le Conseil Départemental
- Enfants relevant de l'Aide sociale à l'Enfance

3) MISSIONS PRINCIPALES :

1. Répare, dépanne et entretient les véhicules légers dans les règles de l'art,
2. Participe au diagnostic des pannes et détecte la dangerosité des véhicules,
3. Assure le transport des enfants relevant de l'Aide sociale à l'Enfance,
4. Prend en charge, à la demande, le transport des élus et des personnalités,
5. Transmet ses compétences.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Répare, dépanne et entretient les véhicules légers dans les règles de l'art :

- Réalise les révisions périodiques des véhicules et les prépare aux divers contrôles obligatoires,
- S'assure des sorties de pièces et consommables,
- Contribue aux interventions sur sites,
- Suit l'ordre de réparation, le renseigne, le valide et le restitue dès la fin des travaux à son encadrement,
- S'assure de la traçabilité de la réparation : carnet de bord, carnet d'entretien, ordre de réparation,
- Rend compte de l'avancement des travaux à son supérieur (dépannage, interventions, astreintes...),
- Renseigne la feuille de travail en fin de semaine.

2. Participe au diagnostic des pannes et détecte la dangerosité des véhicules :

- Vérifie les organes de sécurité des véhicules à chaque intervention,
- S'assure du fonctionnement correct du véhicule après réparation atelier ou sous traitance : tests, essais,
- Propose des améliorations d'utilisation des véhicules et de leur ergonomie en fonction des besoins.

3. Assure le transport des enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance :

- Participe à l'organisation des transports des enfants relevant de l'Aide sociale à l'Enfance,
- S'assure de l'identité des enfants à transporter, du lieu de prise et du trajet à effectuer,
- Veille à leur confort,

- Rend compte des éventuels incidents survenus.

4. Prend en charge, à la demande, le transport des élus et des personnalités :

- S'assure de l'identité des personnalités à transporter, du lieu de prise, du trajet à effectuer et de la durée du déplacement,
- S'assure du bon entretien du véhicule utilisé,
- Veille au confort des personnalités,
- Accueille et transporte ponctuellement des personnalités extérieures à la collectivité.

5. Transmet ses compétences :

- Partage son expérience et ses connaissances avec les autres agents.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

Missions complémentaires :

- Participe à l'astreinte,
- Horaires décalés, travail de nuit et le week-end,
- Titulaire du permis de conduire B,
- Tenue vestimentaire adaptée pour le transport des personnalités.

Une partie des activités de la Direction des Services techniques territorialisés est certifiée Q.S.E.(Qualité Sécurité Environnement) ; son implication dans le système se traduit par :

- participer à la démarche qualité, sécurité et environnement
- participer à la gestion des déchets
- respecter les règles définies dans le cadre du système de management QSE
- identifier et signaler toute anomalie constatée
- agir en situation d'urgence selon notre procédure.
- respecter les consignes et règles d'hygiène et sécurité

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPETENCES

Diagnostiquer une panne

Utiliser les appareils de contrôle

Connaître les principes élémentaires de physique, les systèmes mécaniques et les technologies des véhicules

Effectuer les réglages du moteur, des organes mécaniques et des différents systèmes équipant des véhicules, engins et matériels

Déposer, échanger ou reposer des éléments mécaniques

Connaître la documentation technique et réglementaire

Respecter la périodicité d'entretien des véhicules et des engins

Assurer la maintenance courante de l'outillage et du matériel

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité dans un atelier

Connaître les principes de la maintenance assistée par ordinateur

Utiliser les applicatifs métiers

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Conduire avec habileté et prudence dans des conditions parfois difficiles (neige, verglas,...)

Lire et comprendre un plan et utiliser un GPS

Choisir un itinéraire adapté aux conditions de circulation et à l'état de la chaussée

Connaître le code de la route et les sanctions encourues en cas de non-respect

Effectuer l'entretien courant du véhicule et réaliser des réparations et des dépannages simples

Respecter les délais prévus

Appliquer les bonnes pratiques de manutention et les postures appropriées à la situation de travail

Faire preuve de discrétion professionnelle et de réserve